



LES CAHIERS
— de la —



MAISON



— de —
L'ÉPARGNE

OCTOBRE / DÉCEMBRE 2020



Abonnement gratuit aux Cahiers de la Maison de l'Épargne sur <http://vu.fr/mde>

EDITO

L'épargne accumulée par les français pendant la période du confinement est en train de se transformer en une sorte d'épargne « de précaution » très liquide. On l'estime à un peu plus de 100 milliards d'euros d'ici la fin d'année. « L'épargne COVID » s'est déjà élevée à 85 milliards à la fin août.

La majorité de cette manne est cumulée sur les dépôts à vue et les livrets réglementés et bancaires. Une épargne considérée « non productive ». Ainsi, selon un article publié dans le journal Les Echos (le 01/09/2020) le livret A devrait connaître une collecte record en 2020 (déjà 22,5 milliards pendant le premier semestre). L'assurance-vie a subi une collecte nette de près de 5 milliards d'euros depuis janvier. Du jamais-vu depuis 2011.

Les dernières enquêtes de l'Insee sur le moral des ménages ne laissent pas beaucoup de doutes sur l'évolution de cette épargne pour les prochains mois. Cette tendance complique l'équation des pouvoirs publics qui aimeraient transformer cette épargne en consommation, voire en investissement productif, « le choc de confiance » souhaité par le chef du gouvernement. Comme la confiance ne se décrète pas, il faudra probablement trouver un autre levier, celui de la carotte fiscale.

N'oublions pas par exemple que les grands emprunts du siècle dernier qui ont eu tant de succès étaient totalement exonérés d'impôts.

Alors pourquoi ne pas privilégier exceptionnellement les rentrées de TVA massive sur un retour à la consommation en oubliant de prélever l'impôt sur le produit d'un nouvel emprunt d'Etat innovateur ?

Gérard Auffray
Président Fondateur



«Tu n'peux plus ouvrir Cafougnette mais t'en as plin t'malette.» Jonas, 1935.

AUX LARMES, ÉPARGNANTS

DES MALHEUREUX ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES ONT MARQUÉ LA COLLECTE DE L'ÉPARGNE.



NICOLAS FOUQUET : LE TRÉSORIER DU ROI

Surintendant des finances à l'époque de Mazarin, procureur au parlement de Paris. Il a eu un pouvoir et une fortune considérables. A 38 ans, Fouquet a été le plus jeune responsable des Finances de l'Ancien Régime. Fouquet arrive dans une période où les finances royales sont dans un état désastreux, les besoins d'argent de la couronne sont immenses, à la fois pour financer la guerre et pour les dépenses personnelles de Louis XIV.

Fouquet sait que le principal problème de l'État français est son manque de crédit : les bailleurs de fonds ne lui font plus confiance. Il s'emploie donc à restaurer le crédit en respectant les contrats passés entre ces traitants et le Trésor et en leur consentant des taux avantageux. Ainsi, il assigne sur de nouveaux fonds de vieux « billets de l'Épargne », compensant ainsi une partie de la banqueroute de 1648. Il met l'accent sur les « affaires extraordinaires » : création et vente de charges, création de droits nouveaux, émissions de rentes et prêts, le tout dans des conditions très avantageuses pour les traitants. Le crédit se fait plus abondant et la situation s'améliore.

Loin d'inciter à la sagesse, cette embellie provoque de nouvelles dépenses et un retour de la crise en 1654. Fouquet s'engage sur sa fortune personnelle. Son crédit personnel lui permet de couvrir des engagements mais au prix d'un intérêt de 20%. La politique de Fouquet lui permet de se constituer une large clientèle parmi les manieurs d'argent du royaume. En outre, les flux financiers considérables qui passent par les mains du surintendant ainsi qu'un réseau d'espions et d'informateurs permettent à Fouquet de consolider sa position. Les plus grands seigneurs deviennent ses amis et/ou ses obligés.

Les critiques de l'Intendant, Colbert, et l'avertissement de Mazarin à propos de Fouquet en le considérant trop ambitieux, jouent en sa défaveur et poussent Louis XIV à ordonner son arrestation en 1661 pour malversations. Le 21 décembre 1664, il est reconnu coupable de péculat et condamné à la peine de confiscation de tous ses biens et de bannissement hors du royaume. Louis XIV changera la peine pour la détention perpétuelle. Après sa disgrâce, Nicolas Fouquet connut une réhabilitation posthume par le biais de nombreux romans et films, notamment *Le Vicomte de Bragelonne* d'Alexandre Dumas.

Le sort de Fouquet est souvent associé à celui de l'homme au masque de fer. Plusieurs historiens reprochent à Fouquet sa collusion avec le milieu des manieurs d'argent, son clientélisme et son enrichissement personnel.

...ET DANS L'ACTUALITÉ, LES PROBLÈMES SONT AUSSI RÉCURRENTS

TAUX HISTORIQUEMENT BAS ET SURENDETTEMENT

Suite à la baisse de taux à travers le monde, les dettes des Etats, des entreprises et des ménages ont explosé depuis trois décennies. Déjà très bas depuis la crise de 2008, pour permettre aux Etats et aux ménages de se financer pendant la crise, les banques centrales sont allées encore plus loin.

Le taux de dépôt de la BCE est devenu négatif en 2014 (-0,1%) ; il est aujourd'hui de -0,5% (La FED est actuellement à 0,25%). Ce type de politique monétaire a certainement influencé le comportement des ménages qui ont eu plus de facilités pour emprunter, pour acheter un logement par exemple. Résultat : les prix ont flambé et plusieurs ménages se sont surendettés.

Ainsi, avec la pandémie, les grandes banques centrales sont venues au « secours de l'économie ». L'enveloppe dépasse par exemple les 1500 milliards d'euros pour la BCE, ce qui permet aux Etats de la zone euro de se financer plus facilement. Les banques disent qu'il s'agit d'une mesure temporaire mais différents économistes estiment que les taux vont rester bas au moins pendant les cinq prochaines années.

Depuis le « lundi noir » de 1987, les banques centrales ne cessent de baisser leur taux d'intérêt pour relancer l'économie. En 2008, pour la première fois, la BCE et la FED ont mis leur taux d'intérêt à zéro. A travers le monde, les différents acteurs économiques en ont profité pour s'endetter davantage. La dette cumulée des Etats, des ménages et des entreprises des 25 premières économies sont passées de 150% du PIB dans les années 1980 à presque 250% aujourd'hui.

De 2008 à fin 2020, la dette de l'Etat est passée de 70% du PIB à 115%, mais le remboursement des intérêts sur la même période passe de 2,8% à 1,4% du PIB. Alors que la dette double, son poids dans le budget du gouvernement a été réduit de moitié. Donc, les Etats peuvent utiliser la crise pour se lancer dans d'importantes dépenses d'investissement. Le pari sur la croissance économique et le maintien du coût de financement bas fait que ce n'est pas encore considéré comme un problème.

Mais la crise sanitaire et la peur d'une deuxième vague peuvent faire changer la donne surtout auprès des pays pauvres (la Banque Mondiale estime à 150 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté suite à la crise de la COVID) et des ménages déjà très endettés ou dans les métiers particulièrement touchés par la crise tels que la restauration, tourisme, hôtellerie ou l'évènementiel.

COUP D'OEIL SUR LE RENDEMENT DE L'ÉPARGNE

RENDEMENT DES LIVRETS

Livret	Taux	Plafond
-Livret A, Livret Bleu*	0,50%	22950€
-Livret d'Épargne Populaire	1,25%	7700€
-Livret Jeune	1 à 2,75%	1600€
-Plan d'Épargne Logement**	1%	61200€
-Livret de Développement Durable***	0,50%	12000€
-Compte Épargne Logement****	0,50%	15300€

*1,5% à partir du 01/02/2016 et 1% à partir du 01/08/2016. 0,5% à partir du 01/02/20.

** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à la veille du 12ème anniversaire.

*** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux.

Le taux est aligné à celui du livret A.

**** Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais sont soumis aux prélèvements sociaux.

RENDEMENT DES ASSURANCES VIE

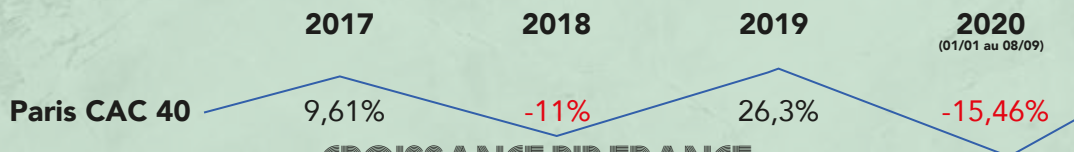
Performance Annuelle Moyenne (FFA)	Fond en Euros (€)	Unité de Compte (UC)
2017	1,83%	2,90%
2018	1,80%	2,85%
2019	1,40%	2,46%

RENDEMENT DES SCPI

(ÉVOLUTION DU PRIX DES PARTS / FRANCE SCPI)

2016	2017	2018	2019
+4,64%	↓+4,43%	↓+4,35%	↑+4,40%

PERFORMANCE DES VALEURS MOBILIÈRES COTÉES EN BOURSE



CROISSANCE PIB FRANCE (INSEE / BANQUE DE FRANCE / OCDE)

2017	2018	2019	2020*
+2,40%	↓+1,70%	↓+1,30%	↓-9%

Inflation, Variation sur un an
(Insee/ Septembre 2020)

0,1%

*Prévision Insee

PETITES PHRASES DES GRANDS PENSEURS

**« LE PLUS PETIT MARCHAND EST SAVANT SUR CE POINT :
POUR SAUVER SON CRÉDIT, IL FAUT CACHER SA PERTE ».**

Jean de la Fontaine
(1621 - 1695)
Poète et Dramaturge



PRODUITS D'ÉPARGNE D'ACTUALITÉ

13 MILLIARDS D'EUROS DE CONTRATS COLLECTIFS EN DÉSHÉRENCE

Plus de 13 milliards d'euros dormiraient encore sur des contrats de retraite d'adhésion collective (comme les Perco par exemple), malgré la loi Eckert (2014) qui prévoit la traque aux comptes bancaires et aux assurances oubliés.

Ces placements ne sont pas toujours récupérés par leurs bénéficiaires lorsqu'ils quittent l'entreprise, puisque ces derniers n'en ont pas forcément connaissance. Une nouvelle proposition de loi propose que les gestionnaires de ces contrats transmettent les données concernant leurs clients au groupement d'intérêt public Union Retraite, qui administre la Plateforme Info Retraite. Les entreprises devront aussi informer leurs salariés de l'existence de ces contrats de retrait dans le livret d'épargne salariale qu'elles leur remettent lors de leur départ à la retraite ou s'ils changent d'employeur. (Le Particulier N°1172 - septembre 2020)

LA NATURE HUMAINE DANS SES RAPPORTS À LA RICHESSE

S'EST EXPRIMÉE PAR LA PEINTURE DE GRANDS ARTISTES



Pieter de Hooch (1664), « La peseuse d'or ». Otto Nagel-Haus à Berlin, Allemagne

Peintre néerlandais (1629-1684), représentant du baroque. Dans l'image, une femme se tient de profil, dans une salle, en train de peser des pièces d'or. Sa riche robe, ornée de fourrure, laisse entendre qu'elle est l'épouse d'un riche bailleur de fonds. La peinture est un exemple de l'âge d'or de la peinture néerlandaise.

LE SÉLECTEUR D'ÉPARGNE

DÉCOUVREZ PARMIS LES MOTIVATIONS LES PLUS FRÉQUENTES, CELLES QUI VOUS CONCERNENT EN PRIORITÉ POUR QUE LE SÉLECTEUR D'ÉPARGNE DÉTECTE LE PRODUIT QUI RÉPOND À VOS SOUHAITS:



COCHEZ 3 CHOIX :

- 1. **AVANTAGES FISCAUX**: abattement, plan d'épargne, crédit d'impôt, droits de succession exonérés.
- 2. **RENTABILITÉ CONSTANTE ÉLEVÉE** (généralement supérieure à 4%)
- 3. **GESTION FACILE**
- 4. **PROTECTION** du placement contre l'érosion monétaire
- 5. **SECURITÉ**, notoriété publique
- 6. Possibilité de **PLUS-VALUE** sur le capital
- 7. Encaissement des **REVENUS TRIMESTRIEL** ou **MENSUEL**
- 8. Possibilité d'accumuler des **PETITES SOMMES** (inférieures à 1000€)
- 9. **LIQUIDITÉ** rapide (inférieure à 1 mois)

« **NE PLACEZ PAS VOTRE ARGENT,
SANS COMPRENDRE AVANT,
POUR NE PAS ÊTRE DÉÇU APRÈS...** »



La consultation est gratuite sur le site selecteurdepargne.fr